

Lettre d'information de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse – n°27 – Décembre 2010

Le Président et toute l'équipe communautaire vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.

Pôle d'Excellence Rurale

Le « Pôle d'Excellence Touristique et Culturelle dans le Bassin de la Bourbeuse : création de nouvelles fonctions de l'espace rural » porté par la CCBB a été labellisé en juillet dernier. Ce projet comporte 4 opérations :

- Installation d'une péniche-crêperie-café-concerts-spectacles sur la halte fluviale de Montreux-Château
- Restauration de la synagogue de Fosse-magne et création d'un musée
- Création d'un ponton d'amarrage à Brebotte
- Création d'une liaison douce entre la base de loisirs et le centre-bourg de Montreux-Château

Ces opérations se dérouleront jusqu'en 2014. A ce jour, un comité de pilotage a été créé et une convention doit être établie avec la Préfecture du Territoire de Belfort. Pour le projet de musée, la Fondation du Patrimoine est chargée de récolter des dons déductibles des impôts. Renseignements auprès de la Mairie de Fosse-magne.

Avancement des travaux

• Extension de la halte fluviale :

Suite à l'arrivée prochaine de la péniche restaurant, des travaux d'extension de la halte fluviale ont été entrepris permettant de l'accueillir et de doubler la capacité d'accueil des bateaux de plaisance. Ces investissements, largement soutenus par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, en complément de tout ce qui a été déjà réalisé par la CCBB, vont contribuer au développement touristique et économique de notre territoire.

• Locaux et parking de la CCBB

Avec l'augmentation des effectifs et afin de permettre aux employés de travailler dans de meilleures conditions, le Conseil a décidé d'agrandir les locaux de la CCBB. Ces travaux ont permis de créer une salle pouvant accueillir les réunions du Conseil Communautaire, de libérer une salle pour la visioconférence ouverte à toute personne qui en fera la demande, de créer une salle d'archives et des sanitaires pour personne à mobilité réduite. Pour compléter la qualité de l'accueil, 32 nouvelles places de parking ont été créées. Ces places de stationnement ont été enherbées permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol tout en évitant de grandes surfaces « noires ».

Service des Eaux

- Programme travaux 2011 : préparation puits de Bretagne et travaux de gros entretien sur réseaux d'eau potable.
- Budget 2011 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 632 774 €, celui de l'investissement s'équilibre à la somme de 207 900 €.
- Taxes et redevances HT :
 - Redevance (tranche de 0 à 500 m3) : 1,32€/m3
 - Redevance (tranche + de 500 m3) : 1,12€/m3
 - Location compteur : 17€/an
 - Redevance versée à l'Agence de l'Eau : 0,06 €/m3

Service déchets ménagers :

• Communes collectées par le SICTOM

- Budget 2011 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 229 400 €.
- Redevance annuelle :
 - Part fixe : 28,87 € par foyer
 - Part variable : 63,45 € par personne composant le foyer ou par Equivalent Habitant pour les entreprises et les collectivités.

Le SICTOM a opté pour la redevance incitative en mettant en place le même système de bacs à puce que le SIVOM (dissous depuis). Mais la facturation à la présentation ne sera effective qu'à partir de 2012.

• Communes collectées par la CCST

Rappel : le SIVOM a été dissous et la compétence a été reprise par la CCST (Communauté de Communes du Sud Territoire). La CCBB devient client de la CCST.

- Budget 2011 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 186 300 €.
- Redevance annuelle :
 - Part fixe : 0,8755 € par litre pour les bacs bleus ordures ménagères (part annuelle affectée au service). Cette part accuse une baisse de 15% par rapport à 2010.
 - Part variable, fonction du nombre de fois que vous présentez le bac bleu : 0,03 € par litre pour les bacs bleus des ordures ménagères (pour la collecte)

Pour l'ensemble des 14 communes, une opération « vente de composteurs » sera lancée en 2011.

Service assainissement :

• Assainissement collectif :

- Programme de travaux 2011 : construction de nouveaux réseaux sur Boron et Vellescot. Reprise d'une partie du réseau rue du Général Leclerc à Montreux-Château suite à l'agrandissement de Coccinelle/Colruyt.
- Budget 2011 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 399 145 €, celui de l'investissement à la somme de 885 395 €.
- Taxes et redevances :
 - o Redevance : 1,53 €/m³ HT
 - o Taxe d'économie de fosse : 3 500 € pour une habitation neuve et 1750 € par logement supplémentaire.
 - o Redevance Agence de l'Eau pour modernisation des réseaux : 0,150 €/m³ pour Fousse-magne et Montreux-Château et 0,120 €/m³ pour Boron, Cunelières, Grosne.

• Assainissement non collectif :

- Programme travaux 2011 : suite et fin des réhabilitations des stations autonomes.
- Budget 2011 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 84 100 €, celui de l'investissement à la somme de 165 650 €.
- Taxes et redevances HT :
 - o Redevance pour le contrôle : 0,49 €/m³
 - o Redevance pour l'entretien : 0,50 €/m³
 - o Forfait pour contrôle installation neuve : 160 €

O.P.A.H du Bassin de la Bourbeuse

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) se poursuit sur le territoire de la Communauté de Communes. Vous disposez encore de deux années pour profiter des subventions proposées pour vos travaux de réhabilitation. Nous vous rappelons que nous ne prenons en compte que les dossiers dont les travaux n'ont pas encore été commencés.

Notre maître d'œuvre URBAM Conseil sera de permanence au siège de la CCBB pour vous aider à monter votre dossier :

Mardi 8 janvier 2011 de 14h à 15h

Mardi 15 février 2011 de 11h à 12h

Mardi 15 mars 2011 de 14h à 15h

Mardi 19 avril 2011 de 11h à 12h

Vous pouvez également les contacter au 03 29 64 45 10 ou par courriel : opah@urbam.fr

Lettre d'information de la Communauté du Bassin de la Bourbeuse
Directeur de la publication : Louis MASSIAS
Éditeur : Comité de rédaction composé de Louis MASSIAS, Céline AFONSO, Alain EINHORN et Pierre REY.
Réalisation par nos soins - Imprimé par CFI - Distribution gratuite.

Pose de tête émettrice sur les compteurs d'eau

Au cours de l'année 2011, certains foyers de la Communauté de Communes se verront équipés de têtes émettrices ; à cet effet, votre compteur d'eau actuel sera changé. La norme européenne impose qu'un compteur soit remplacé tous les 15 ans, ceux-ci perdant en sensibilité en vieillissant.

Ces nouveaux compteurs ont une plus grande sensibilité avec un débit de démarrage à 4 litres/heure ; en comparaison, un compteur neuf des années 80 démarrerait aux environs de 30 litres/h.

La Communauté de Communes souhaite donc vous informer que la pose d'une tête émettrice sur un compteur ne peut en aucun cas entraîner une perturbation ou donner lieu à une surconsommation, aucune liaison mécanique, ni roue aimantée n'existant entre le compteur et la tête radio.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service des eaux de la Communauté de Communes.

Événements sportifs et culturels :

Brebotte

- Lundi 25 avril 2011 : Marche populaire. Pour tout renseignement : Association Vivre Ensemble 03 84 23 42 37

Bretagne

- Samedi 19 mars 2011 : Soirée belote à 20h30 à la Salle Communale de la Mairie

Fousse-magne

- Samedi 05 février 2011 : Théâtre « Blouses Blanches et Humour noir » à 20h30 par la Compagnie du Grammont à la Maison des Arches

Grosne

- 2^{ème} vendredi de chaque mois : Mini marché, impasse de Recouvrance, de 17h à 19h

Vellescot

- Samedi 22 janvier 2011 : Concours de belote à 19h45 à la Salle Communale
- Samedi 5 mars 2011 : Concours de belote le à 19h45 à la Salle Communale

Autres informations :

Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse

5, rue de la Libération

90130 MONTREUX-CHATEAU

Téléphone : 03 84 23 32 31

Télécopie : 03 84 23 43 32

Courriel : info@cc-bassin-bourbeuse.fr

Visitez notre site Web : <http://www.cc-bassin-bourbeuse.fr>

Horaires ouverture au public :

- Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h-17h
- Vendredi : 8h-12h



Communauté de Communes
du Bassin de la Bourbeuse